BÉTAIL d'Afrique

Mensuel

N°018

Pour l'élevage, la pêche et les chaînes de valeur

Du 13 Octobre au 12 Novembre 2022

PRIX: 1000 F CFA

Éditorial

Par Charles Lambert TRA-BI

Espoir pour la filière du « poisson garba »

Récemment, le secteur du poisson ''faux thon'', encore appelé ''poisson garba'', a été secoué par une crise. Si celle-ci a fait tant de bruit et soulevé le tollé national, c'est justement parce que cette denrée halieutique relève de celles que l'on classe dans la catégorie des produits de grande consommation. En effet, le ''poisson garba'' fait partie du quotidien des Ivoiriens et de toutes les populations qui vivent dans le pays.

Suite à la page 2

CEP / AFRIQUE

Conflits éleveurs-agriculteurs, un gros risque

CÔTE D'IVOIRE / POISSON GARBA

Comment Sidi Touré réorganise le secteur

FILIÈRE BÉTAIL-VIANDE

« La Côte d'Ivoire va accroître sa production », promet Issaka Sawadogo

Éditorial ...Suite

Par Charles Lambert TRA-BI

Ce sont nos jeunes qui l'expriment le plus éloquemment: «*Avec deux togos (200 F Cfa en nouchi-argot ivoirien), je paume (mange) mon garba* ». De plus, depuis quelque temps, ce plat est sorti des endroits moins favorisés pour atterrir dans les assiettes des plus cossus. Il est donc fréquent de constater, du côté des nantis et de la classe moyenne, une sorte d'adoption du "garba national", ce mets à base d'attiéké (semoule de manioc) dont le poisson ''faux thon'' est l'un des principaux ingrédients. On l'aura compris, ce type de poisson concerne une large proportion de la population ivoirienne, pour qui il représente, souvent, un élément essentiel de l'alimentation.

C'est donc naturellement que, lorsque survient la crise dans le secteur du ''faux thon'', de nombreuses personnes en ressentent les ondes de choc et les turbulences. Des commerçants du ''poisson garba'' au consommateur final, tous constatent des perturbations dans leur quotidien. Les premiers sont inquiets pour leurs affaires, quand les seconds, qui vivent déjà la hausse de certaines denrées alimentaires sur les marchés, sont davantage soucieux.

Dans cette grisaille, le gouvernement de Côte d'Ivoire, après que la Commission de la concurrence eut établi un rapport sur les dysfonctionnements du marché à cause des pratiques spéculatives qui y ont cours, a décidé, par décret N°2021-910 du 22 décembre 2021, du plafonnement du kilogramme de poisson ''faux-thon'' pour une période de six (6) mois.

Cette première réponse du gouvernement a été saluée par les acteurs et les associations de consommateurs. Malheureusement, son application, à en croire plusieurs sources, a posé problème. En effet, les autorités ivoiriennes ont reçu, de la part de consommateurs, plusieurs rapports pour dénoncer des spéculations allant à l'encontre de la décision. Du coup, la mesure prise, pour alléger les charges des commerçants détaillants et soulager les consommateurs, n'a pas donné les effets escomptés.

S'ensuivent des mouvements d'humeur d'organisations de la société civile, d'acteurs du secteur de la commercialisation du ''faux thon'' et de consommateurs qui menaçaient de descendre sur le Port de pêche d'Abidjan pour exiger, disaient-ils, le respect de la signature du président de la République, Alassane Ouattara. La crise prenait ainsi une tournure préoccupante et l'allure d'une ''bombe'' qu'il fallait désamorcer.

Le démineur de cette "bombe" va être le Ministre ivoirien des Ressources Animales et Halieutiques. Discrètes mais efficaces, les interventions de Sidi Tiémoko Touré auprès de chacun des acteurs, ont été décisives en ce sens qu'elles ont fait retomber la pression et permis de renouer le dialogue. Donnant, ainsi, de l'espoir dans le règlement de la crise du ''poisson garba''.

Bien plus, à l'initiative du ministre Sidi Touré, un atelier, réunissant l'ensemble des acteurs du secteur, a été organisé les 30 septembre et 1er octobre 2022 à Grand-Bassam, pour mener en profondeur la réflexion sur cette filière du poisson ''faux thon'', activité qui absorbe de nombreux travailleurs et dont le développement des différentes chaînes de valeur devrait créer encore plus d'emplois.

La particularité de cet atelier sur les réformes de la filière du poisson ''faux thon'', notent de nombreux observateurs, c'est que le Ministre Sidi Touré a distribué les rôles. Le patron du Ministère des ressources Animales Halieutiques (MIRAH) a invité l'ensemble des parties prenantes nationales à « *assumer pleinement leurs responsabilités et à mettre leurs expertises personnelles à contribution pour la réussite de cette mission* ».

En effet, à chaque entité, aussi bien l'administration que les acteurs, des recommandations ont été faites. Chacune devant les matérialiser pour le bien-être du secteur et des acteurs. Un tableau reluisant qui donne, à coup sûr, de l'espoir à la filière du "poisson garba" ■

CEP / AFRIQUE

Conflits éleveurs-agriculteurs, un facteur à risque du terrorisme

Les conflits entre éleveurs et agriculteurs sont des facteurs internes qui favorisent la persistance de l'activité terroriste en Afrique. C'est ce qui ressort du Forum International du Leadership et de la Prospective, organisé par le Centre d'Etudes Prospectives (CEP), lundi 3 octobre 2022, au Palais des congrès du Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire.

«L'*Afrique face aux mutations géostratégiques actuelles* ». Tel était le thème central de ce forum international qui a réuni de hautes personnalités et d'anciens dirigeants africains, des experts nationaux et internationaux ainsi que des acteurs du secteur privé, de la société civile et bien de décideurs du continent.

Initiative du Centre d'Etudes Prospective (CEP), dont le Ministre ivoirien des Ressources Animales et Halieutiques, Sidi TiémokoTouré, est membre fondateur et Président, cette rencontre d'échanges de haut niveau a été meublée par diverses activités. Des panels articulés autour de thèmes spécifiques tels que: ''les risques et menaces sécuritaires dans un monde en mutation'', ''l'Afrique face à la reconstitution de l'ordre économique mondial'', ''les enjeux de la transition vers la nécessaire résilience environnementale et climatique'' ont été animés.

Il s'agissait, pour les panélistes, de faire l'état des lieux de la géopolitique en Afrique, d'apprécier les réponses des pays africains aux effets des politiques internationales, d'analyser les opportunités qu'offrent les grandes mutations géopolitiques mondiales et de proposer des solutions en termes de réformes structurelles et d'approches nouvelles.

Intervenant au premier panel ayant pour thématique « *risques et menaces sécuritaires dans un monde en mutation* », Mohamed Ibn Chambas, diplomate ghanéen et ancien président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (2007–2010), a souhaité que les décideurs se penchent sur la recrudescence des conflits entre agriculteurs et éleveurs, qui sont, selon lui, un facteur non négligeable qui favorise l'expansion des actions terroristes en Afrique.

Outre cet élément, Mohamed Ibn Chambas a cité l'exclusion et la marginalisation que subissent les peuples et qui, à la longue, deviennent de potentiels candidats aux activités terroristes, la présence de l'Etat qui n'est pas ressentie dans certaines zones et l'incapacité des autorités à fournir des infrastructures adéquates et basiques aux populations des zones reculées.

Avant le diplomate ghanéen, c'est le Ministre d'Etat, Ministre ivoirien de la Défense de la Côte d'Ivoire, Téné Birahima Ouattara, qui s'est prononcé sur la Migration des Africains vers l'Europe, un des sous-thèmes de ce panel. Son exposé a porté sur les facteurs à l'origine de l'immigration et l'état des lieux des risques sécuritaires associés au phénomène de l'immigration. Comme élément à l'origine de l'immigration, Téné Birahima a cité les facteurs naturels que sont la sécheresse, les inondations et les cyclones, qui font que d'autres personnes se déplacent pour aller vers d'autres territoires pour retrouver un nouveau confort.

Suite à la page 3

Suite de la page 2

C'est-à-dire des personnes qui choisissent de s'expatrier pour aller faire valoir leur talent ailleurs ; les facteurs politiques tels que les changement anticonstitutionnels .

ALIMENTATION DU PHÉNOMÈNE TERRORISTE

« *En effet, des personnes partant de leur pays d'origine pour aller ailleurs pour trouver un confort, si elles n'arrivent pas à destination, elles peuvent s'adonner à des pratiques qui peuvent s'inscrire dans des situations qui les amènent à aller dans les groupes terroristes pour gagner leur vie* », a expliqué le ministre ivoirien de la Défense. Il a exhorté les dirigeants africains à créer, pour leurs populations, le besoin de rester chez elles et à renforcer davantage les politiques mises en œuvre depuis plusieurs années et qui semblent ne pas produire les résultats escomptés. « *Nous avons besoin de beaucoup plus de mutualisation (...) pour que nous puissions être soutenus encore, de manière plus importante en matière de développement, ce qui permettrait d'arrêter le fléau de l'immigration illégale* », a souhaité le ministre d'Etat Birahima Ouattara.

Avant les travaux, plusieurs allocutions ont ponctué la cérémonie d'ouverture de cette conférence internationale d'Abidjan. Ainsi, le Ministre ivoirien Sidi Touré, Président du CEP, a exprimé sa profonde gratitude à l'ensemble des participants à cette rencontre et a rappelé que le Centre d'Etudes Prospectives œuvre pour l'avenir de la Côte d'Ivoire en particulier et celle de l'Afrique, en général.

« *Le Centre d'Etudes Prospectives promeut les études prospectives comme outils essentiels pour la prise de décision en matière de politiques de développement en Afrique. C'est d'ailleurs, afin de démontrer cela que ce forum a pour thème central : « L'Afrique face aux mutations géostratégiques actuelles. Ce thème étant le fruit des réflexions liées aux activités développées par le CEP depuis 2021 à ce jour* », a expliqué M. Touré.

A sa suite, la Ministre ivoirienne des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Diaspora, Kandia Camara, a salué la tenue de ce Forum en terre ivoirienne et a félicité les dirigeants du CEP, avec à leur tête le Ministre Sidi Touré, pour leur « *leadership intelligent et ambitieux*». Pour la cheffe de la diplomatie ivoirienne, le thème de la rencontre d'Abidjan est d'actualité et l'initiative du CEP, qui vient à point nommé selon elle, ne pourra qu'être bénéfique pour le continent africain qui a plus que besoin d'instruments locaux pouvant « *aider à faire une lecture du contexte géopolitique international* ».

« *L'Afrique face à la reconstitution de l'ordre économique mondial* », « *les enjeux de la transition vers la nécessaire résilience environnementale et climatique* », sont d'autres panels qui ont meublé cette conférence internationale. A l'issue des travaux, plusieurs recommandations ont été faites. Les panélistes ont proposé, entre autres, d' observer une neutralité dans les crises pour mettre en avant les intérêts propres aux Etats africains, d'être présents dans les instances internationales de décision et parler d'une seule voix et de développer un système de santé propre aux Etats africains.

En outre, les participants aux assises d'Abidjan ont souhaité le renforcement de la résilience de l'Afrique contre les changements climatiques et l'amélioration et l'exploitation des autres secteurs tels que l'agriculture, les mines, les services et le renforcement du rôle régalien de l'Etat ■

Mireille YAPO

FORUM INTERNATIONAL DU LEADERSHIP ET DE LA PROSPECTIVE

La déclaration d'Abidjan

Le Centre d'Etudes Prospectives (CEP) a organisé le **Forum International du Leadership et de la Prospective,** le lundi 03 octobre 2022 au Palais des congrès du Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, sur le thème central suivant : « **L'Afrique face aux mutations géostratégiques actuelles** ».

Ce Think tank indépendant a été créé pour promouvoir les politiques de développement vulgarisant les meilleures pratiques managériales en vue de l'amélioration des conditions de vie des peuples.

Ce forum dont le but était de promouvoir la pensée et la réflexion géopolitique et géostratégique en Afrique face aux grandes mutations politiques actuelles à travers le monde a été placée sous l'égide du Vice-Président de la République, Son Excellence Monsieur **Tiémoko Méylet KONE** représenté par **Mme Kandia CAMARA,** Ministre d'État, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora.

Le discours de bienvenue à l'ensemble des participants a été prononcé par le représentant de Monsieur **Jean-Marc Yacé**, Maire de la Commune de Cocody. A sa suite, Monsieur **Sidi Tiémoko TOURE**, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, Membre Fondateur et président du Centre d'Etudes Prospectives (CEP) a prononcé le discours de cadrage du forum. Puis s'en est suivi, le discours d'ouverture du forum par la représentante du Vice-président de la République de Côte d'Ivoire et enfin, le discours de Monsieur **Adama Bictogo**, Président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire.

Il ressort des quatre (4) panels, les recommandations suivantes :

- Observer une neutralité dans les crises, et mettre en avant les intérêts propres des Etats africains ;
- Etre présent dans les instances internationales de décisions et négocier d'une seule voix pour être plus fort et mieux écouté ;
- Produire des aliments organiques pour contourner le manque d'engrais induit par la crise russo-ukrainienne ;
- Etablir des normes endogènes pour l'exportation des produits alimentaires ;
- Développer un système de santé propre aux Africains en mettant en avant par exemple, les alternatives de la pharmacopée pour prévenir l'impact de certaines pandémies à l'instar de la Chine, de l'Inde, etc ;
- Saisir et renforcer l'opportunité qu'offre l'explosion de l'économie numérique en Afrique en valorisant par exemple l'e-médecine ;
- Mettre l'accent sur l'industrialisation, investir dans l'éducation, la formation professionnelle et les infrastructures ;
- Tenir compte de la jeunesse dans les politiques ;
- Améliorer l'efficacité des secteurs tels que l'Agriculture, les Mines et les Services ;
- Renforcer la résilience de l'Afrique contre les changements climatiques et préparer le mixte énergétique avec le gaz comme énergie de transition verte ;
- Opérer une meilleure intégration politique, économique et renforcer le marché africain à travers la ZLECAf ;
- Faire apparaître des nationaux dans les chaines d'actionnariat pour préparer le transfert de technologie ;
- Saisir les opportunités qu'offrent la crise sanitaire de la COVID-19 et armée russo-ukrainienne ;
- Renforcer le rôle régalien de l'Etat ;
- Agir de façon concertée pour mettre fin à la migration,
- Donner des orientations aux entreprises pour pouvoir se protéger contre la cybercriminalité ;
- Fonder la plupart des politiques sur la jeunesse ;
- Valoriser la recherche scientifique et l'innovation ;
- Aller au-delà des Etats-Nations ;
- Promouvoir une meilleure gouvernance des Etats africains et de leurs ressources ;
- Construire la confiance en soi ;
- Être puissant par l'anticipation ;
- Passer de l'économie de rente à l'économie industrialisée ;
- Créer une monnaie commune pour faciliter les échanges entre Etats africains ;
- Développer le tourisme et l'écotourisme ;
- Elaborer un nouveau modèle économique en matière de recherche et d'éducation ;
- Transformer et renforcer le nouveau paradigme économique ;
- Réadapter le partenariat Afrique-Europe en tenant compte des réalités du monde moderne ;
- Valoriser l'industrialisation pour lutter contre le chômage.
- Renforcer et affiner les stratégies nationales de mobilisation de ressources ;
- Opérer le transfert de technologie et d'expérience dans la durée ;
- Valoriser la recherche africaine sur les solutions climatiques de partenariat et de coopération sud-sud ;
- Promouvoir la souveraineté alimentaire et surtout la valorisation des circuits alimentaires ;
- Opter pour une gestion durable et responsable dans tous les secteurs d'activités.

Pour conclure,

Ce forum a été l'occasion d'échanges francs et constructifs entre tous les acteurs présents. Tous les panelistes, contributeurs et passionnés de la géopolitique et de la géostratégie.

Ce forum a permis de positionner le Centre d'Etudes Prospectives comme un acteur essentiel dans la recherche, le développement de solutions et d'actions géopolitiques, géostratégiques en Afrique et dans le monde.

Ce rassemblement international a permis de fournir non seulement des données actualisées sur les approches géostratégiques africaines et celles à travers le monde, mais également de tirer des leçons et partager les expériences vécues ainsi que les politiques mises en œuvre tant pour la maitrise de la géopolitique mondiale, mais également, pour la résilience de l'Afrique face aux mutations induites par celles-ci.

Enfin, les recommandations issues de ce présent forum seront traduites en plan d'action en lien avec les structures partenaires et les experts associés du Centre d'Etudes Prospectives ■

Fait à Abidjan,
le 03 octobre 2022
Le Comité scientifique
Centre d'Etudes Prospectives
(CEP)

SALON DE L'ÉLEVAGE BRETON

Des éleveurs ivoiriens au Space de Rennes

Sindou Fofana, président de l'Association des Aviculteurs et les siens sont allés chercher idées, partenariats et matériels, au salon de l'élevage breton en septembre 2022, en France, pour développer une filière en devenir en Côte d'Ivoire. Témoignages.

«*Pour l'instant, la consommation en poulets de chair est de 2 kg par an et par habitant en Côte d'Ivoire. L'objectif du gouvernement est de passer à 6 kg d'ici 2030. Idem en œufs : nous voulons passer de 58 à 100 œufs consommés par habitant et par an* », a indiqué Sindou Fofana, président du Conseil d'Administration de l'Association Nationale des Aviculteurs de Côte d'Ivoire (ANAVICI). C'était au Space de Rennes, en France, du 13 au 15 septembre 2022. Comme d'habitude, le Salon de l'élevage breton – l'un des plus importants d'Europe – a accueilli plusieurs délégations africaines. Parmi elles, la Côte d'Ivoire et particulièrement l'ANAVICI. Celle-ci comptait sa plus grosse délégation depuis le début du Salon de Rennes. Une dizaine d'éleveurs, de vétérinaires et de membres du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, ont fait le déplacement à Rennes.

« *Ici, notre objectif est clair. Nous venons nous inspirer des modèles de développement de l'aviculture occidentale pour pouvoir répondre aux objectifs de notre gouvernement* », a expliqué Sindou Fofana. Il s'agissait, pour eux, de moderniser l'élevage avicole ivoirien, même s'il compte déjà de belles structures. C'est un enjeu de taille. En Côte d'Ivoire, la filière avicole emploie plus de 120 000 personnes. Autre grand enjeu : le coût de l'alimentation animale. Celui-ci reste un point noir de l'élevage ivoirien. « *Nous produisons du maïs, mais nous sommes aussi obligés d'en importer. Cela nous coûte de plus en plus cher. Tout comme le soja que nous faisons venir d'Argentine ou du Brésil* », a déploré Amine Louise N'Cho, aussi présente au Space. Cette avicultrice de l'est de la Côte d'Ivoire, comme ses consœurs Assetou Coulibaly (San Pedro) et Djenebou Traoré (Abidjan), évoquent des augmentations du prix de l'aliment de 30 à 40 %.

« La guerre en Ukraine n'a fait qu'aggraver les choses. Cette crise a fait bondir le coût des transports », a fait savoir Sindou Fofana. À Rennes, Issouf Belem, lui, était allé s'enquérir du matériel d'élevage. « *Je suis à la recherche d'une chaîne d'alimentation et d'abreuvoirs* », a confié cet éleveur de 40 000 poules pondeuses. Avec ses 1 120 plateaux d'œufs produits chaque jour, pas question pour lui de se contenter de matériel approximatif ou peu performant. « *Ici, j'ai vu de belles choses, seulement, c'est un peu cher* », a-t-il confié. Une solution est de se regrouper pour acheter. C'est ce qu'envisage d'organiser Sindou Fofana. «*Nous visons l'achat d'un matériel commun de séchage des litières. Ce site pourrait servir à plusieurs éleveurs d'une même région* », a-t-il dit. Utile, quand on sait que la grippe aviaire sévit aussi en Côte d'Ivoire. En tout cas, Sindou Issouf, Amine Louise, Djenebou, Assetou et les autres ont mis à profit leur visite au Salon de Rennes pour se faire des partenaires ■

Source : Autre presse

PÊCHE EN AFRIQUE

Un prêt de plus de 13 milliards de francs CFA accordé au Liberia

Le Fonds de l'OPEP pour le développement international a approuvé un prêt de 20 millions de dollars US, soit plus de 13 milliards de francs CFA et une subvention d'assistance technique complémentaire de 240 000 de dollars US, soit près de 160 millions de francs CFA au Libéria pour cofinancer le projet de gestion durable des pêches avec la Banque mondiale. Le projet vise à améliorer la gestion de la pêche, en la rendant à la fois plus efficace et durable. La pêche est l'une des principales sources de revenus au Libéria et génère environ

10 % de la production du secteur agricole et 3 % du PIB du pays. Le projet de gestion durable des pêches couvrira près de 90 % du littoral libérien dans les six comtés de Montserrado, Margibi, Maryland, Grand Bassa, Sinoe et Grand Kru. Il est conçu pour améliorer l'écosystème de la pêche, promouvoir la durabilité, augmenter le volume des débarquements de poisson et créer plus de 2 000 emplois.

Le projet visera aussi à améliorer l'infrastructure du port de pêche à Mesurado Pier, à construire des installations pour la flotte industrielle et artisanale comme des sites de débarquement du poisson, des installations de la chaîne de valeur du poisson ou des installations de stockage et de transformation. Le financement par subventions d'assistance technique du Fonds OPEP soutiendra spécifiquement 6 600 femmes par le biais de financements et de formations ■

Source: Autre Presse

MALADIES ANIMALES TRANSFRONTALIÈRES

Le MIRAH a participé à la 8e réunion annuelle tenue au Cap-Vert

La 8e réunion annuelle des Réseaux régionaux de santé animale de la CEDEAO a eu lieu à Praia, au Cap-Vert, du 19 au 23 septembre 2022. A cette occasion, la Côte d'Ivoire était représentée par Dr Vessaly Kallo, Directeur des Services vétérinaires du Ministère ivoirien des Ressources Animales et Halieutiques et son collaborateur Dr Ouattara. Cette rencontre a été présidée par le ministre cap-verdien de l'Agriculture et s'est tenue en présence de la Commissaire en charge des affaires économiques et de l'agriculture de la CEDEAO, Mansandjé Touré-Litse. La réunion de Praia avait pour objectif global de faire le point de l'état d'avancement des pays membres de la CEDEAO dans le processus d'éradication ou de contrôle des maladies animales transfrontalières, que sont la peste des petits ruminants (PPR), la rage, la fièvre aphteuse (FA) et la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB). Par ailleurs, cette rencontre a permis de faire le suivi de la mise en œuvre des plans d'action pour le RESEPI (Réseau de surveillance Epidémiologique des maladies) et le RESOLAB (Réseau de laboratoires).

Au terme de cette 8e réunion annuelle des Réseaux régionaux de santé animale de la CEDEAO, des recommandations ont été faites par les participants dans le but d'une meilleure mutualisation des efforts, en vue de prévenir et lutter efficacement contre les maladies transfrontalières dans la zone ■

André SELFOUR

FILIÈRE BÉTAIL-VIANDE

« La Côte d'Ivoire va accroître sa production », promet Issaka Sawadogo

Les acteurs de la filière bétail-viande de Côte d'Ivoire ont décidé d'unir leurs forces et de s'organiser selon les normes internationales. Ainsi, depuis le samedi 3 septembre 2022, les instances de leur Fédération ont été renouvelées selon les textes de l'OHADA, à l'issue d'une Assemblée générale extraordinaire.

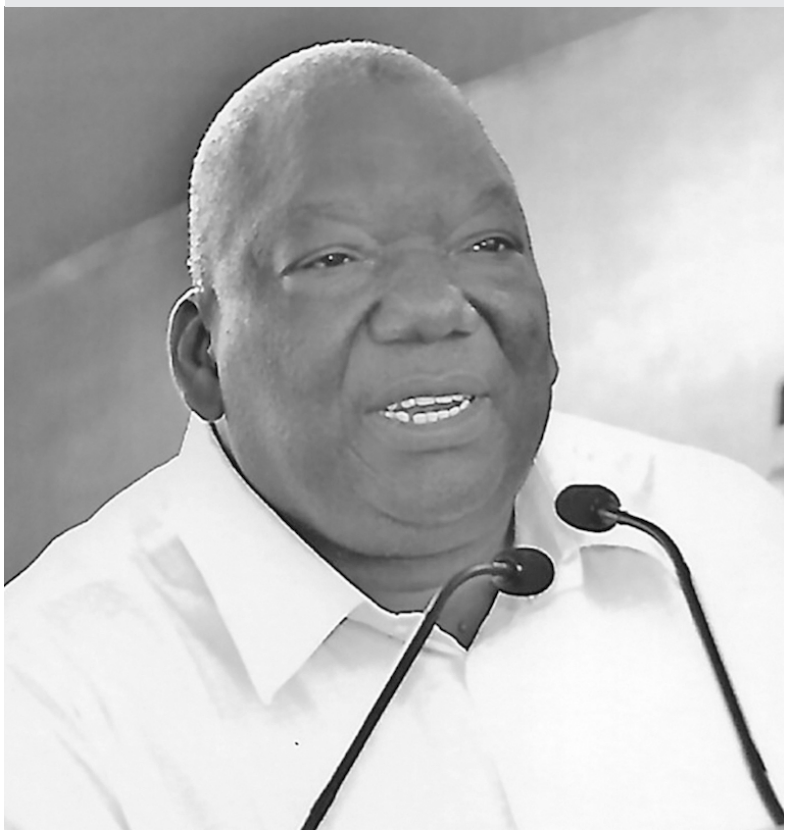

Plusieurs responsables de sociétés coopératives, d'organisations et d'associations réunissant des acteurs de la filière bétail-viande en provenance de toutes les régions de la Côte d'Ivoire se sont donné rendez-vous dans la salle de conférence du PASA (Ex-SODEPRA), à Abidjan-Cocody, rue du Lycée Technique. Après lecture puis adoption des statuts et règlement intérieur, il a été procédé au renouvellement du bureau, à la désignation des commissaires au compte, puis à l'élection du Président du Conseil d'administration. Issaka Sawadogo a été, sans surprise, reconduit, à l'unanimité, à la tête du Conseil d'administration de la Fédération Nationale des Coopératives de la Filière Bétail Viande de Côte d'Ivoire (FENACOFBVI-CI).

Après son élection, il a traduit sa gratitude au gouvernement ivoirien ainsi qu'au Ministère de tutelle pour leur soutien sans faille au secteur bétail-viande. Pour lui, après l'étape du renouvellement des instances, viendra celle du travail qui permettra de développer la filière. « *Nous avons convoqué, à cette Assemblée générale, tous les éleveurs de Côte d'Ivoire. Cela est en même temps une sensibilisation que nous faisons puisque le gouvernement a décidé que nous allions à l'interprofession d'ici à fin décembre 2022. Mon élection est l'expression de la confiance que les membres de la Confédération m'accordent. Je crois qu'ensemble nous allons réussir. Une fois cette étape franchie, qu'est-ce qui reste ? C'est le travail. Il faut tout mettre en œuvre pour développer le secteur de l'élevage en Côte d'Ivoire* », a indiqué Issaka Sawadogo.

Le patron de la filière bétail-viande en Côte d'Ivoire a relevé que les pays fournisseurs de bétail aujourd'hui, ce sont des pays sahéliens, à savoir le Mali, le Burkina Faso et le Niger qui approvisionnent en grande partie la Côte d'Ivoire. « *Mais d'ici deux, trois, voire quatre ans, la Côte d'Ivoire va accroître sa production locale* », a promis le président le président de la FENACOFBVI-CI.

Félicitant le Président Sawadogo pour sa brillante élection, Assalé Méa, chef du service suivi et évaluation des structures déconcentrées

et des projets à l'Office d'aide à la commercialisation des produits vivriers (OCPV) et représentant le directeur central de cette structure, a rassuré l'ensemble des éleveurs. Il leur a demandé de soutenir leur président dans l'exercice de ses fonctions. Il a, en outre, indiqué que l'OCPV est prête à les accompagner dans leurs actions. « *L'OCPV est représenté sur toute l'étendue du territoire. Elle a 13 antennes régionales, 8 secteurs, 3 centres de collecte et de groupage, tout cela est mis à votre disposition pour la commercialisation de vos produits. Faites-nous confiance, main dans la main, nous irons loin* »,a-t-il dit, pour rassurer les acteurs ivoiriens de la filière bétail-viande ■

André SELFOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA FENACOFBVI-CI

Voici le procès-verbal de la rencontre

A l'initiative du Conseil d'Administration de la FENACOFBVI-CI (Fédération Nationale des Coopératives de la Filière Bétail Viande de Côte d'Ivoire) et des Unions des Sociétés Coopératives affiliées, s'est tenue, dans la salle de conférence du PASA (Ex-SODEPRA), à Abidjan-Cocody, rue du Lycée Technique, le 03 Septembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la FENACOFBVI-CI.

L'objectif de cette Assemblée Générale Extraordinaire était d'amender certains articles des Statuts et Règlement Intérieur de la FENACOFBVI-CI afin de les rendre conformes à l'Acte Uniforme de l'OHADA du 15 Décembre 2010 sur les sociétés coopératives.

Bureau de séance :
Président : BAMBA Yacouba
Secrétaire : Seydou Yoro DIALLO

La liste de présence à cette Assemblée est annexée au présent procès-verbal (77 sur 95 délégués, représentant dix unions et quinze sociétés coopératives).

Ordre du jour :
1. Lecture et adoption des Statuts et règlement intérieur
2. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
3. Désignation des Commissaires aux comptes
4. Divers

Monsieur Assalé Méa, Chef du suivi évaluation à l'OCPV (Ministère du Commerce, de la Promotion de l'industrie et des Petites et Moyennes Entreprises), après avoir félicité les acteurs de la filière bétail pour l'initiative d'organiser cette AGE a prononcé l'ouverture des travaux.

Première résolution : Lecture et adoption des Statuts et Règlement intérieur.

Le quorum ayant été au plus des 2/3, les travaux ont pu commencer. Au cours des travaux, les points suivants ont été amendés et insérés dans les Statuts et règlement intérieur :

- **Article 17 :** AG est compétente pour prendre de décisions particulièrement ''**importantes**'' au lieu de ''**graves**''.
- **Article 25 et 29:** Le directeur avertit le ''commissariat'' aux comptes au lieu de ''comité de surveillance''
- **Article 29 :** création d'un Comité de sages

Ainsi donc, la séance a adopté à l'unanimité des membres de l'Assemblée Générale Extraordinaire, la transformation de la FENACOFBVI-CI 'Fédération Nationale des Coopératives de la Filière Bétail Viande de Côte d'Ivoire'' en '**Fédération Nationale des Unions des Sociétés Coopératives de la Filière Bétail Viande de Côte d'Ivoire',** en abrégé **FENUSCOBVI-CI.**

Deuxième résolution : Renouvellement des membres du Conseil d'Administration :

Troisième résolution : désignation des Commissaires aux comptes
Sont nommés commissaires aux comptes messieurs :
1- GOSSÉ Blé Achille
2- DOGBO Magui Blaise

Quatrième résolution : nomination d'un directeur
Est nommé directeur monsieur :

Cinquième résolution : Souscription et libération des parts sociales.
- Le droit d'adhésion est fixé à deux cent mille (200 000) francs ;
- Le capital social est fixé à dix millions (10 000 000) de francs CFA
- Ce capital social est réparti en mille (1 000) parts sociales ;
- Le montant d'une part sociale est dix mille (10 000) francs.

Sixième résolution : Constitution de la nouvelle fédération nationale :
L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire étant épuisé, toutes les prescriptions en vigueur ainsi que celles des Statuts et Règlement Intérieur amendés étant accomplies, la fédération dénommée Fédération Nationale des Unions des Sociétés Coopératives de la Filière Bétail Viande de Côte d'Ivoire FENUSCOFBVI-CI**,** avec Conseil d'Administration, régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA, relatif au droit des sociétés coopératives du 15 Septembre 2010, est définitivement déclarée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03 Septembre 2022, au siège de la COFENABVI-AO.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance à 13 heures 30 minutes ■

Fait à Abidjan,
le 03 Septembre 2022

Le secrétaire de Séance
Le Président de Séance
Youssouf Yoro DIALLO
Yacouba BAMBA

FILIÈRE DU «POISSON GARBA»

Comment Sidi Touré réorganise le secteur

Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) de Côte d'Ivoire a engagé des réformes visant l'amélioration de l'environnement de la distribution et le renforcement de l'approvisionnement du marché local en poissons « faux thon », plus connu sous l'appellation de ''poisson garba''. En tout cas, l'aboutissement de cet engagement est l'organisation, dans la ville balnéaire de Grand-Bassam, les 30 septembre et 1er octobre 2022, d'un atelier sur les réformes de ladite filière. Une rencontre capitale qui a vu la participation de tous les acteurs du secteur et des départements ministériels concernés. A l'ouverture de cet important atelier, le ministre ivoirien des Ressources Animales et Halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, qui y était en personne, a dit toute sa satisfaction pour la tenue de ces assises. Le premier responsable du MIRAH a, en effet, saisi l'occasion pour réitérer à la société civile et au peuple ivoirien « *la solidarité et le soutien ferme du Président de la République, son Excellence Alassane Ouattara, dans le contexte mondial actuel d'inflation généralisée et de crise*». M. Sidi Touré réorganise ce secteur vital en y'associant tous les acteurs concernés. Il a donc invité l'ensemble des parties prenantes nationales à assumer pleinement leurs responsabilités et à mettre leurs expertises personnelles à contribution pour la réussite de cette mission et ce, afin de faire de la filière du poison "faux thon" ou "poisson garba" de la Côte d'Ivoire, « *un exemple de réussite pour une marche harmonieuse des actions de développement du secteur des pêches*». Pour le reste, le ministre Sidi Touré a souhaité que l'atelier de Grand-Bassam puisse constituer le point de départ de nouveaux sillons en vue d'accélérer la transformation de l'économie des pêches et, à long terme, de l'économie bleue pour une Côte d'Ivoire rayonnante, prospère et solidaire ■

André SELFOUR

RÉFORMES DE LA FILIÈRE DU ''POISSON GARBA''

Le rapport final de l'Atelier de Grand-Bassam

I. INTRODUCTION

Du 30 septembre au 1er octobre, s'est tenu, au Wharf Hôtel de Grand Bassam, l'atelier sur les réformes de la filière du poisson « faux thon » ou « poisson garba » en Côte d'Ivoire. Cet atelier a été organisé par le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) et a vu la participation de toutes les parties prenantes du secteur du poisson « faux thon » ou « poisson garba ».

L'atelier a eu pour objectif l'amélioration de la disponibilité et de l'environnement de la distribution du poisson « faux thon » ou « poisson garba » sur le marché. De façon spécifique, il s'est agi de :

- Présenter les missions du MIRAH dans le secteur du poisson « faux thon » ou « poisson garba » ;
- Informer et sensibiliser les acteurs sur les différents métiers liés au secteur du poisson « faux thon » ou « poisson garba » thon, leurs rôles et leurs obligations ;
- Informer les acteurs sur le circuit de distribution du secteur du poisson « faux thon » ou « poisson garba » ;
- Réfléchir sur le prix du poisson « faux thon » ou « poisson garba » pratiqué sur le marché.

Les résultats attendus étaient les suivants :

1. Les missions du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques dans la filière du faux thon sont présentés ;

2. Les acteurs sont informés et sensibilisés sur les différents métiers liés au secteur du poisson « faux thon » ou « poisson garba », leurs rôles et leurs obligations ;

3. Les acteurs sont informés sur le circuit de distribution du poisson « faux thon » ou « poisson garba » ;

4. Les acteurs et l'administration conviennent d'un prix consensuel.

L'atelier a vu la participation des structures suivantes : le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, le Ministère du Transport, le Ministère de l'intérieur et de la Sécurité, le Ministère de l'Economie et des Finances, la Marine Nationale, le Centre de Recherches Océanologiques, la Direction Générale des Douanes, INFOPECHE.

Etaient également présents, des opérateurs du secteur que sont : les Consignataires, des responsables des Conserveries thon, des Importateurs, les Mareyeurs Grossistes, les Mareyeurs Demi-grossistes, l'Office Ivoirien des Chargeurs, les Transformateurs Artisans, les représentants de la FENASCOOP-CI, de la FENACCI, de l'Association des Garbadromes, de l'Association des Consommateurs et de la Société Civile.

La liste des participants est jointe en annexe.

Les travaux, qui se sont déroulés en plénière et en commissions, ont permis de recueillir l'ensemble des contributions et observations aux différentes thématiques et questions abordées. Le présent rapport fait le bilan des travaux effectués au cours de l'atelier.

II. DEROULEMENT DE L'ATELIER

Le déroulement de l'atelier s'est articulé autour de quatre (4) principaux axes:

- Cérémonie d'ouverture ;
- Travaux en commission ;
- Travaux en plénière ;
- Cérémonie de clôture

1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par un mot introductif du Modérateur M. KPEYA Monhessea, Chargé d'Etudes au Cabinet du Ministre des Ressources Animales et Halieutiques et du discours d'ouverture de Monsieur Sidi Tiémoko TOURE, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques. Il s'en est suivi un exposé introductif de Dr AMANDE Monin Justin, Consultant Halieute, Directeur d'African Marine Expertises (AMEXPERT), en présence de Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques.

Mot introductif de Monsieur KPEYA Monhessea

Dans son mot introductif le modérateur a souhaité la bienvenue à Monsieur le Ministre, ainsi qu'aux participants, au nom du comité d'organisation. Il a relevé que depuis sa nomination à la tête du précieux département des Ressources Animales et Halieutiques, Monsieur le Ministre Sidi Tiémoko TOURE a entrepris d'importantes réformes qui contribueront à garantir une sécurité alimentaire aux ivoiriens. Pour Monsieur KPEYA, le présent atelier se situe donc dans le prolongement de ces réformes et est en réalité la déclinaison de l'un des slogans au MIRAH, à savoir : « Ensemble, agir pour notre sécurité alimentaire ». Il a terminé son propos en donnant les objectifs de cet atelier et les différentes articulations de la cérémonie d'ouverture.

Allocution de Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques

Monsieur Sidi Tiémoko TOURE, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, a, dans son intervention, remercié tous les participants pour leur présence massive et distinguée à cet atelier dont la pertinence du thème ne fait aucun doute. Il a tenu à saluer l'action des ministères partenaires dont le département en charge du Commerce, des administrations, des partenaires techniques et financiers et de l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion quotidienne de la distribution du poisson « faux thon » ou « poisson garba ».

Il a rappelé qu'en Côte d'Ivoire, le secteur halieutique tient une place de choix dans le domaine économique, social et nutritionnel et que le poisson est la première source de protéine animale. Sa consommation est estimée à plus de à 25 kgs /hbt /an depuis 2020, malgré la faiblesse de la production nationale ; ce déficit étant comblé par des importations environ 590 000 tonnes de poissons en 2020.

Poursuivant, Monsieur le Ministre a mentionné que la sécurité alimentaire notamment en ressources halieutiques, constitue une priorité absolue pour le Gouvernement de Côte d'Ivoire qui veille à assurer la disponibilité des protéines halieutiques de qualité à des prix accessibles pour tous les ménages sur le marché ivoirien.

Suite à la page 7

Suite de la page 6

A cet égard, le Gouvernement a adopté les décrets n° 2021-910 du 22 décembre 2021 qui porte plafonnement du prix au kilogramme du faux thon et n° 2022-548 du 13 juillet 2022 fixant les conditions d'exercice des métiers lies aux ressources animales et halieutiques.

Malheureusement, en dépit de ces dispositions juridiques établies afin d'organiser ce secteur sans cesse grandissant, force est de constater l'existence de certaines difficultés tendant au renchérissement du prix du poisson « faux thon » ou « poisson garba » au détriment des consommateurs. Face à ces difficultés et soucieux du bien-être social des populations, le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, a engagé des réformes visant d'une part à améliorer l'environnement de la distribution du faux thon et d'autre part, à renforcer l'approvisionnement du marché local en poisson.

Monsieur le Ministre a saisi cette occasion, pour réitérer à la société civile et au peuple ivoirien dans son entièreté la solidarité et le soutien ferme du Président de la République, son Excellence Alassane OUATTARA, dans le contexte mondial actuel d'inflation généralisée et de crise.

Il a donc invité l'ensemble des parties prenantes à assumer pleinement leurs responsabilités et à mettre leurs expertises personnelles et collectives à contribution pour la réussite de cette mission dans le but de faire du poisson « faux thon » ou « poisson garba », un exemple de réussite pour une marche harmonieuse des actions de développement du secteur des pêches en Côte d'Ivoire.

Pour terminer, Monsieur le Ministre a souhaité que cet atelier constitue le point de départ de nouveaux sillons en vue d'accélérer la transformation de l'économie des pêches et, à long terme, de l'Economie Bleue pour une Côte d'Ivoire rayonnante, prospère et solidaire, et a déclaré ouvert, l'atelier sur les réformes liées au poisson « faux thon » ou « poisson garba ».

Exposé introductif

Un exposé introductif a été fait par Dr AMANDE Monin Justin, Consultant Halieute, Directeur d'African Marine Expertises (AMEXPERT). Il a donné une définition du poisson « faux thon » ou « poisson garba » comme étant la composante de la capture des thoniers senneurs tropicaux qui n'a pas été rejetée (mais aurait dû l'être), donc débarquée au port et qui n'a pas été admis pour être

transformée en conserves. Il a par la suite fait l'historique et montré l'évolution de cette spéculation en Côte d'Ivoire, avant de présenter quelques considérations halieutiques et socio-économiques en rapport avec le poisson « faux thon » ou « poisson garba ».

Dr AMANDE a montré l'importance économique du poisson « faux thon » ou « poisson garba », à savoir :

- un intérêt primordial pour la Côte d'Ivoire notamment pour sa contribution à la sécurité alimentaire.
- un enjeu économique majeur : 35 à 50 milliards de FCFA par an. Il est une source importante d'emplois pour la population ivoirienne.

En termes de recommandations, il suggère les points suivants :

- L'ensemble des acteurs de cette filière y compris les armements ont des engagements et des besoins qu'il est important d'intégrer dans un modèle de gestion efficace, le tout contribuant à l'efficacité des dispositifs de l'Etat à l'endroit de sa population.
- L'évidence d'un suivi statistique est de mise actuellement car nous comprenons qu'indépendamment de données fiables, les prises de décisions peuvent être difficiles.

2. Travaux en commissions

Les travaux se sont déroulés en deux commissions. La Commission 1 a planché sur le **Circuit de distribution du poisson « faux-thon » ou « poisson garba »** et la Commission 2 a porté ses réflexions sur la **fixation du prix du poisson « faux-thon » ou « poisson garba ».** Le compte rendu des travaux des commissions est joint en annexe.

3. Travaux en plénière

Les travaux en plénière se sont déroulés en deux sessions. La première a consisté à la mise en place du bureau de l'atelier. Ont été désignés comme suit :

- **Président :** Colonel DADI Serikpa Guillaume, Inspecteur Général du MIRAH ;
- **Vice-président** : M. Alain KONAN, Conseiller Technique du Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME ;
- **Rapporteurs :**

1) M. AHOULE Ange Gervais , Chargé d'Etude au Cabinet du MIRAH ;
2) M. DELEUSE Serge Donald, Sous-Directeur de la Surveillance des Pêches à la Direction des Pêches du MIRAH ;
3) M. DJOU Kouadio Julien, Chef de Service à la Direction des Pêches du MIRAH.

La deuxième session des plénières a permis de faire la restitution des travaux des commissions. Cette restitution s'est appesantie essentiellement sur les recommandations formulées à la suite des échanges au sein des commissions. Elle a permis d'harmoniser les différents points de vue des participants et d'aboutir à des recommandations.

En prélude à la restitution des travaux en commissions, Monsieur BEUGRE Kouassi Alfred, Directeur des Organisations Professionnelles et de l'Appui au Financement (DOPAF) du MIRAH a fait une présentation détaillée sur la nécessité d'avoir une interprofession de la filière pêche. Aussi, a-t-il invité les acteurs du secteur du poisson « faux-thon » ou « poisson garba » à intégrer le processus de mise en place de cette interprofession. Cette dernière sera un interlocuteur crédible de l'Etat dans son intervention dans le secteur. Pour terminer, le DOPAF a encouragé les acteurs à se rapprocher de ses services pour bénéficier d'un accompagnement approprié.

III. RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER

A l'issue des travaux, l'atelier a formulé les recommandations suivantes :

A l'endroit des acteurs

● s'approprier les textes législatifs et reglémentaires liés au secteur du poisson « faux-thon » ou « poisson garba », notamment la loi n°2016-554 du 26 juillet 2016 relative à la pêche et à l'aquaculture et ses textes d'application ainsi que le décret n° 2022-458 du 13 juillet 2022 fixant les conditions d'exercice des métiers lies aux ressources animales et halieutiques.

A l'endroit du MIRAH

● Mettre en place un comité de suivi du circuit de distribution du poisson « faux-thon » ou « poisson garba » conformément au décret n° 2022-458 du 13 juillet 2022 fixant les conditions d'exercice des métiers lies aux ressources animales et halieutiques ;

●Garantir la fiabilité des instruments de mesure le long du circuit de distribution ;

● Analyser la possibilité de considérer les consignataires comme des importateurs du poisson « faux-thon » ou « poisson garba » pour renforcer leur rôle dans le circuit de distribution, notamment dans la distribution des cargaisons non admises dans les conserveries ;

● Mettre en place une réglementation qui encadre la relation entre armateur et les autres maillons de la chaine des valeurs du circuit de distribution ;

● Analyser la possibilité de mettre en place un guichet unique pour les transactions du poisson « faux-thon » ou « poisson garba »;

● Conduire des missions conjointes auprès des différents partenaires dans les pays tels que le Ghana et le Sénégal, où s'opèrent les mêmes activités de vente de thonidés à l'effet de réguler l'approvisionnement et le prix du poisson « faux-thon » ou « poisson garba » sur le marché ivoirien.

IV. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été marquée par l'intervention de Monsieur Assoumany GOUROMENAN, Directeur de Cabinet du Ministre des Ressources Animales et Halieutiques.

Il a remercié, au nom de Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, l'ensemble des acteurs pour leur forte mobilisation et s'est dit satisfait de leur implication dans la quête de solutions durables pour une meilleure gouvernance du secteur du poisson « faux-thon » ou « poisson garba ».

Il a ensuite exhorté les acteurs à adopter les bonnes pratiques afin d'assainir l'environnement de la distribution du poisson « faux-thon » ou « poisson garba » et faciliter l'insertion des jeunes dans le secteur.

Monsieur le Directeur de Cabinet a encouragé les acteurs à s'organiser pour faciliter l'intervention de l'Etat dans le secteur du poisson « faux-thon » ou « poisson garba ».

Souhaitant un bon retour aux participants dans leurs familles respectives, il a déclaré clos l'atelier sur les reformes du secteur du poisson « faux thon » ou « poisson garba » en Cote d'Ivoire ■

Fait à Grand-Bassam,
le 01 octobre 2022
Le Président
Col. Serikpa DADI

POISSON « FAUX THON » OU POISSON GARBA

Dr Amandé Monin (Expert) :

« Le Faux Thon a une importance particulière en Côte d'Ivoire »

Docteur Amandé Monin Justin, anciennement chercheur au Centre de Recherche Océanologique, est, depuis 2019, Directeur général du Bureau d'études dénommé African Marine Expertises (AMEXPERT), qui intervient dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. Dans l'entretien qu'il a bien voulu nous accorder, suite à l'Atelier de Grand-Bassam sur les réformes de la filière du poisson ''Faux Thon'' ou ''Poisson Garba'', rencontre à laquelle il a pris part, Dr Amandé relève l'importance de ce type de poisson en Côte d'Ivoire.

Lors de l'atelier de Grand-Bassam sur les réformes de la filière du poisson «faux thon » ou « poisson garba », vous avez parlé de ce type de poisson en Côte d'Ivoire. Qu'en est-il exactement?

Dr Amandé Monin Justin : Au cours de cet atelier, j'ai rappelé un peu ce qu'était la pêche parce qu'avant de parler d'une notion, il faut connaitre un peu les origines et l'étymologie de cette notion-là. C'est ce que j'ai présenté, à savoir que la pêche est une activité qui s'apparente un peu à la cueillette. De ce point de vue-là, contrairement à la cueillette où on voit le fruit ou le produit avant de cueillir, pour la pêche, on ne voit pas et du fait qu'on ne voit pas, on traine un certain manque de sélectivité c'est-à-dire qu'on va recueillir quelque chose dans le milieu naturel. Malheureusement, au niveau de la pêche parfois, on va arriver à prendre des choses qu'on ne veut pas.

Quels sont, selon vous les problèmes qui minent le secteur du « faux thon » en Côte d'Ivoire ?

Dr A. M. J. : D'un point de vue scientifique, ce sont des problèmes que nous avons toujours décriés. Le « faux thon » est, comme tous les poissons, une composante de la pêche. C'est-à-dire qu'à un moment donné, il faut une certaine conservation et une certaine gestion. Le faux thon n'est que du thon pour faire les choses plus simplement. C'est une composante du thon qui n'est pas transformée à l'usine pour des questions de taille, de qualité, de contaminant ou d'excès de produit qui ne concorde pas avec les standards internationaux .

D'où vient cette appellation "faux thon" ?

Dr A. M. J. : A l'origine, le thon qui était destiné à la conserverie faisait ce qu'on appelle des rejets. Et ces rejets-là étaient destinés à la farine animale. Bien entendu, il y a quelques poissons qui n'étaient pas dégradés à telle enseigne qu'on ne devrait pas les transformer en farine animale. Donc ce n'était même pas vendu et les gens les récupéraient et ce jusqu'au début des années 80. Donc les dockers et les Ahoussa, qui étaient au Port d'Abidjan, les récupéraient pour faire leur garba. C'est ainsi que l'appellation « faux thon » est arrivé dans le milieu.

Est-ce une appellation spécifique à la Côte d'Ivoire ?

Dr A. M. J. : Oui, le nom vient de la Côte d'Ivoire mais aujourd'hui le faux thon est très connu au niveau international. Au niveau de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICAT), le faux thon est connu par les Américains, les Japonais, les Chinois, tous ceux qui sont représentés au niveau de cette commission savent ce que c'est que le faux thon.

Pourquoi le « faux thon » ou « poisson garba » est-il prisé par les vendeurs et consommateurs de Garba ?

Dr A. M. J. : Le constat est simple. Dans les années 80, on va commencer à voir l'émergence de ce mets-là, qui est très connu aujourd'hui qui est le garba. Autour de ces années-là jusqu'aux années 90, il y a ce développement de cette nourriture qui, à la base, était saine, parce que c'est une sorte de dérivé d'une nourriture à laquelle on est habituée, c'est-à-dire l'attiéké-poisson. Alors, on converge vers le garba simplement parce que ce poisson à l'origine n'était pas vendu et la composition du mets était totalement simple c'est-à-dire qu'il y a de l'attiéké, du piment, un peu d'huile et le tour est joué. Le développement de ce secteur part de là.

De nombreuses rumeurs font état de l'existence de cartels qui gangrènent le secteur, qu'en est-il ?

Dr A. M. J. : Aujourd'hui, c'est une sorte de bombe, mais ce sont des choses que nous avons décriées en son temps. Derrière ces informations que nous avons dans les journaux, il faut savoir qu'il y a beaucoup d'intérêt qu'on ne maîtrise pas forcément. Nous, en tant que chercheurs, on préfère rester sur l'aspect exploitation, durabilité, etc. Mais il y a beaucoup d'enjeux. L'une des choses que nous avons martelées depuis bien longtemps, c'est que l'Etat de Côte d'Ivoire prenne sa responsabilité vis-à-vis de la gestion du poisson "faux thon". Parce qu'au-delà de la finance, qui aujourd'hui fait beaucoup de bruit, il y a aussi la conservation. S'il n'y a pas de bonne conservation, il ne peut pas avoir une finance derrière ce marché.

Qu'est-ce que le « faux thon » peut représenter dans l'autosuffisance en protéines animales

Dr A. M. J. : Le faux thon a une importance particulière et assez caractéristique pour la Côte d'Ivoire. Supprimez le garba en Côte d'Ivoire et vous verrez ce que cela fait pour les écoliers, la population ; ça déjà c'est quelque chose d'inconcevable. Et c'est pour cette raison qu'en 2016, nous avons milité auprès de la Commission internationale pour qu'elle interdise le rejet du thon en mer. Parce qu'il faut bien le comprendre aussi, pour les bateaux, ce n'est pas forcément intéressant de conserver du poisson indésirable. À la base, ce n'est pas pour le marché local, c'est pour celui de la conserverie. Ce n'est pas financièrement intéressant donc du coup, ils rejetaient le faux thon, mais pour nous c'est important. Il faut savoir que la Côte d'Ivoire, aujourd'hui, importe plus de 4/5e de sa consommation de faux thon. Donc enlever cette composante qui vient directement ici serait un manque à gagner. Le thon n'est pas une spécificité ivoirienne. L'usage de ce qui ne va pas à la conserverie est une caractéristique de la Côte d'Ivoire.

Comment améliorer la disponibilité du faux thon en Côte d'Ivoire?

Dr A. M. J. : Déjà, il faut avoir une analyse objective. Il y a des gens qui produisent ce poisson, il est vendu, et il y a ceux qui le consomment. A chaque maillon ou étape, il y des intérêts différents. S'agissant du consommateur, nous le sommes tous par défaut, donc on aimerait que tout ce qu'on consomme soit moins cher. C'est une évidence. Derrière, celui qui vend, aimerait dégager beaucoup de marge, celui qui pêche aimerait couvrir ses coûts de pêche et dégager de la marge. Je pense que pour l'avenir du faux thon, il faut asseoir tous ses acteurs pour développer un mécanisme, un système qui permet à chaque élément que ce soit depuis le pêcheur jusqu'au consommateur de trouver sa part et de se sentir à l'aise dans ce système-là. Tout le monde comprend aujourd'hui l'augmentation des coûts de production, le carburant, les salaires, etc. Donc, je ne crois pas que les gens vont être hyper choqués d'avoir leur nourriture qui augmente un peu ; mais il faut que l'augmentation se fasse de manière proportionnelle.

Suite à la page 9

Suite de la page 8

Il ne faut pas qu'elle étouffe la population parce qu'il faut garder en mémoire que la majeure partie en tout cas, 80 à 90 % des consommateurs du poisson "faux thon" sont des gens qui ont une bourse assez faible.

Parlant des acteurs, il y avait eu une tension au sein des différentes structures qui opèrent dans ce secteur. Que c'était-il passé concrètement ?

Dr A. M. J. : De mon point de vue, tout part de la non maîtrise par l'Etat de ce système et lors de l'atelier de Grand-Bassam, l'Etat a reconnu cela et il a commencé à prendre un certain nombre de dispositions. C'est-à-dire que dans tout système, d'importation et de vente, il faut bien des maillons : des grossistes, demi-grossistes et des détaillants et il ne faut pas que ces maillons-là se chevauchent sinon on tombe dans une sorte de concurrence qui est un peu déloyale. Malheureusement, c'est un peu ce qui se passe parce qu'on ne maîtrise pas réellement ce marché-là.

Vous qui avez pris part au séminaire de Grand-Bassam, quelles peuvent être les éléments porteurs d'espoir ?

Dr A. M. J. : Déjà, l'organisation de cet atelier traduit la volonté du gouvernement de trouver une solution à ce problème. C'est quelque chose à encourager. Donner la parole aux acteurs est une sorte de décision qui est assez forte parce que ce que la plupart des acteurs critiquaient c'est qu'ils n'ont pas été consultés. Aujourd'hui, le gouvernement leur a donné la possibilité de s'exprimer. Moi j'ai beaucoup d'espoir et je pense que c'est dans l'intérêt de tout un chacun, depuis les producteurs jusqu'aux consommateurs, de trouver des solutions idoines pour le bien de la Côte d'Ivoire. Autrement, nous autres allons être déçus parce qu'on a défendu le faux thon à l'ICAT en 2016 à Madrid. A cette réunion, moi en tant que représentant et responsable scientifique de la Côte d'Ivoire, j'ai défendu les intérêts de la Côte d'Ivoire. Et pour moi aujourd'hui, l'un des gros intérêts de la Côte d' Ivoire sur le thon, eh bien c'est le faux thon.

Quels regards jetez-vous sur les activités du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) par rapport au secteur de la pêche ?

Dr A. M. J. : La pêche contribue à moins d'1% du PIB ivoirien donc ce n'est pas quelque chose qui pèse énormément d'un point de vue économique en Côte d'Ivoire. Ceci dit, l'importance de la pêche, au point de vue social, en termes d'employabilité, est énorme et c'est de ce point de vue-là qu'il faut regarder. Parce qu'on peut produire des cultures pérennes le café, le cacao, l'hévéa, etc. Cela peut nourrir des gens mais là on parle d'acteurs directs, de consommateurs directs, de produits transformés localement. Donc, il y a des emplois directs et pas mal d'emplois indirects. Il faut parfois regarder les choses de ce point de vue. On parle de sécurité alimentaire ■

Interview réalisée par
Sorraya OKAKO
Photos: Nandy Lucie

CÔTE D'IVOIRE: JOURNÉE MONDIALE DE LA LUTTE CONTRE LA RAGE

Déclaration conjointe du Ministre des Ressources Animales et Halieutiques et du Ministre de la Sante, de l'Hygiene Publique et de la Couverture Maladie Universelle

Ivoiriennes, Ivoiriens, Chers Compatriotes,
La rage est une zoonose majeure ; une maladie grave [DKV1] qui se transmet à l'homme par la salive des animaux infectés lors d'une morsure ou d'une griffure. Dès que les symptômes de la maladie apparaissent chez l'homme ou chez l'animal, elle conduit inévitablement à la mort.
Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), environ 60.000 personnes décèdent chaque année de rage dans le monde, soit un décès de rage toutes les 9 minutes.
En Côte d'Ivoire, ce sont officiellement en moyenne 20 personnes qui meurent de rage chaque année. Cependant, une étude menée en 2018 a montré que plus de 637 personnes meurent de rage par an dans notre pays et 300 de ces personnes sont des enfants de moins de 15 ans qui meurent à cause de leur amour pour les animaux de compagnies
Cet écart entre les statistiques officielles et les résultats de l'étude montrent que la rage est une maladie largement méconnue des populations car tous les cas de rage ne sont pas rapportés aux Autorités Compétentes.

Chers compatriotes,
La situation sanitaire de la rage est préoccupante car la majorité des victimes sont originaires des zones rurales et les enfants représentent plus de la moitié des décès.
En outre, la maladie engendre annuellement un impact économique de plus de 19 milliards de franc CFA à notre pays.

Ivoiriennes, Ivoiriens,
Selon l'Organisation mondiale de la santé animale, nous pouvons éliminer cette maladie en vaccinant chaque année 70% des chiens de notre pays. C'est pourquoi, le gouvernement ivoirien dirigé par le premier ministre Patrick Achi a adopté un programme de lutte intégrée contre la rage conformément à la vision du président de la République, Son Excellence Alassane Ouattara. De ce fait, mon département ministériel a déployé 441 postes fixes de vaccination sur l'ensemble du territoire et organise en plus des campagnes nationales de vaccination des animaux de compagnie.

Chers compatriotes,
La rage est une maladie évitable à 100% par la vaccination de masse de la population canine et une prise en charge adéquate des victimes de morsures.
C'est pourquoi, à l'occasion de cette Journée Mondiale de lutte contre la Rage, je voudrais vous exhorter à faire vacciner vos chiens et vos autres animaux de compagnie afin de protéger votre famille et vos voisins.
En outre, je voudrais vous inviter à observer ces gestes simples qui sauvent :
* Nourrissez et occupez-vous convenablement de vos animaux de compagnie ;
* En cas de morsure, lavez soigneusement la plaie avec du savon et de l'eau en abondance ;
* Rendez-vous immédiatement dans l'hôpital le plus proche pour les soins appropriés ;
* Conduisez l'animal mordeur chez leétérinaire pour une mise en observation ■

Je vous remercie.
Sidi Tiémoko TOURE

Bétail Plus

Par A.S.

L'élevage extensif de bétail

L'élevage extensif de bétail est celui qui a lieu dans de vastes zones. Ainsi, ces espaces sont utilisés pour l'élevage d'animaux, afin d'obtenir un bénéfice économique. L'élevage extensif de bétail se caractérise alors par sa pratique sur un grand nombre d'hectares. De cette façon, des bovins sont élevés à partir desquels leur viande ou leurs produits dérivés tels que les produits laitiers peuvent être vendus. Pour mettre en œuvre ce type d'élevage, le producteur imite l'environnement dans lequel vit habituellement l'espèce. En essayant, de cette manière, que son développement soit le plus naturel possible. L'élevage extensif, fondé sur les prairies et pâturages permanents, apporte une contribution positive à la préservation des paysages et à la pérennité des «services environnementaux», comme la protection de la biodiversité et des habitats, la séquestration de carbone et la prévention des incendies de forêt, ce en quoi il limite les effets des inondations et évite l'érosion des sols. Il assure également le maintien de la population dans les zones rurales en concourant au renouvellement des générations et à la viabilité des exploitations familiales. L'élevage extensif et les engrais organiques jouent un rôle essentiel pour fournir des denrées alimentaires durables, saines, sûres et d'excellente qualité, notamment dans un contexte de croissance de la population mondiale. En outre, cette forme d'élevage permet de produire des aliments en utilisant les ressources naturelles locales, comme les zones de montagne, les pâturages, les terres marginales, ou encore les zones difficiles à cultiver. Ce type d'élevage est complémentaire aux autres types d'agriculture ■

ÉLEVAGE

Escargots géants, une filière en plein essor en Côte d'Ivoire

La filière de l'escargot géant africain est en plein essor en Côte d'Ivoire. La déforestation réduisant leur habitat naturel, des fermes d'élevage se multiplient ces dernières années. Selon Reuters, environ 1 200 fermes auraient démarré dernièrement et près de 6 000 personnes ont été formées à l'élevage d'escargots. « *L'escargot est de loin le caviar aujourd'hui, c'est une viande assez prisée qui ne peut être comparée au bœuf* », explique Bernus Bleu, 42 ans, qui s'est lancé en 2017, dans cette filière. Sur le marché, le kilo d'escargots serait deux fois plus cher que la viande de bœuf dont le kilo est à environ 2 500 francs CFA.
« Nous avions l'habitude de les ramasser dans le village, mais maintenant il n'y a plus de forêt et nous ne pouvons pas les trouver dans la brousse », a déclaré Armand Eudest à Reuters alors qu'il était sur le marché d'Adjame, à Abidjan. L'année dernière, environ 7 tonnes (t) auraient été cueillies dans la forêt, tandis que les producteurs auraient fourni 14 t, pour un total de 21 t qui pourrait passer à 30 t cette année, a déclaré Bernus Bleu, ajoutant que la demande est d'environ 250 tonnes par an. En outre, sur sa ferme à Azaguie, à environ 40 km d'Abidjan, les escargots sont également stimulés pour libérer de la bave qui est utilisée pour fabriquer des produits cosmétiques tels que des gels douche et du savon ■

Source : Autre Presse

SANTÉ ANIMALE ET SÉCURITÉ SANITAIRE

Les attentes de la Côte d'Ivoire présentées aux autorités belges

Le ministre ivoirien des Ressources Animales et Halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, a été reçu en audience à Bruxelles (Belgique), mardi 20 septembre 2022, par David Clarinval, Vice-premier ministre belge et Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique. Le ministre Sidi Touré a présenté les défis auxquels la Côte d'Ivoire fait face, notamment en matière de santé animale et de sécurité sanitaire des denrées animales et d'origines animales (DAOA). M. Touré a également présenté les attentes de son pays dans le cadre de la coopération en santé animale, sécurité sanitaire des denrées animales et lutte contre la pêche illicite ■

C.I. / FILIÈRE BÉTAIL ET VIANDE

Des éleveurs de ruminants formés

Le Ministère ivoirien des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), via la Direction des services vétérinaires (DSV), avec l'appui financier du Fonds International pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA), a organisé un atelier de formation des éleveurs de ruminants. Cette formation a eu lieu à la préfecture de Bouaké, mardi 20 septembre 2022. C'était dans le cadre de la mise en place des Groupements de Défense Sanitaire (GDS) en faveur des acteurs de la filière bétail-viande. Ledit atelier a consisté à renforcer les capacités des éleveurs de la filière bétail viande du département de Bouaké par la création de Groupements de Défense Sanitaire (GDS). Ces séances de formation des acteurs de la filière bétail et viande ont bénéficié du soutien du FIRCA dans l'amélioration de la surveillance et la lutte contre les maladies animales prioritaires ■

CÔTE D'IVOIRE / PÊCHE

Le ministre Sidi Touré échange avec l'Union européenne

En visite de travail en Europe, le ministre Sidi Tiémoko Touré a eu une importante séance de travail avec l'Union européenne, relativement aux activités liées à la pêche. Le patron du MIRAH a échangé, lundi 19 septembre 2022 à Bruxelles en Belgique, avec la commission de l'Union européenne via la Directrice générale de la Santé de cette institution, Claire Bury, et celle des Affaires maritimes (MARE), Charlina Vitcheva. Les échanges entre le ministre ivoirien et ces représentantes de l'UE ont porté sur la mission d'audit menée en 2019 à Abidjan, la lutte contre la pêche illicite non déclarée et non réglementée (INN), l'accord de partenariat durable dans la pêche, et le dispositif de contrôle sanitaire aux frontières de l'Union ■

PISCICULTURE EN CÔTE D'IVOIRE

L'entreprise Eclore Développement Groupe annonce des investissements

Jeudi 08 septembre 2022, le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques a reçu en audience une délégation de l'entreprise Eclore Développement Groupe conduite par son Président-directeur général, Helge B. Holgersen. Au cours des échanges avec le ministre Sidi Tiémoko Touré, le PDG de l'entreprise Eclore Développement Groupe a présenté le projet de sa structure en vue d'une éventuelle signature d'accords entre le MIRAH et le Groupe pour des investissements dans le secteur de la pisciculture en Côte d'Ivoire ■

MIRAH

La vulgarisation des textes législatifs et réglementaires au coeur d'un atelier

Un atelier régional de vulgarisation des textes législatifs et réglementaires du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), s'est tenu le 8 septembre à Korhogo. La cérémonie d'ouverture a eu lieu à l'hôtel la Rose blanche, en présence de Fadiga Haidara, Conseiller technique du ministre Sidi Touré, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques. Mme Fadiga relevé l'importance de cet atelier de formation en raison de son impact sur l'atteinte de la souveraineté alimentaire en produits animaux et halieutiques comme le prévoit la Politique Nationale de Développement de l'Elevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA 2022-2026) ■

PRODUCTION DE LAIT

La société Friesland Campina réaffirme sa collaboration avec la Côte d'Ivoire

Une délégation de la société Friesland Campina, conduite par le Président Directeur général, M. Hein Schumacher et accompagnée de Yvette Daoud, Ambassadrice des Pays-Bas en Côte d'Ivoire, a été reçue, jeudi 8 septembre 2022, par le Ministre Sidi Tiémoko Touré, à son cabinet à Abidjan-Plateau. Au cours des échanges avec le ministre des Ressources Animales et Halieutiques, le PDG de la société Friesland Campina a remercié le gouvernement ivoirien avant de réaffirmer sa volonté de renforcer la collaboration entre la Côte d'Ivoire et la société Friesland Campina ■

BÉTAIL d'Afrique

SOCIÉTÉ EDITRICE:
MOAHE COMMUNICATION
Tel.: +225 27 22 23 87 66
Cel.: +225 05 06 91 97 36

moahecommunication@gmail.com

SIÈGE SOCIAL:
Abidjan Cocody Angré Stade

GÉRANT & DIRECTEUR DE PUBLICATION:
Charles Lambert TRA BI
(+ 225) 07 07 87 98 43
(+ 225) 01 01 04 50 00

RÉDACTEUR EN CHEF:
BOSSIEHI Sylvain Jules
(+ 225) 07 09 50 02 77

SERVICE COMMERCIAL:
(+ 225) 01 02 59 91 59

INFOGRAPHE:
Consty HENNEKA
hennekac@gmail.com

RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE:
No 21/D du 28 octobre 2019

TIRAGE: 1500 exemplaires

IMPRESSION:
HOODA GRAPHICS

Notre priorité : la transformation industrielle des produits halieutiques

CONTACTS

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF DU CARF
Sis à Treichville, rue des pêcheurs en face de la Gendarmerie du Port
Adresse : 18 BP 611 Abidjan 18
Téléphone : +225 27 21 59 65 95

mo.keita@ressourcesanimales.gouv.ci
at.nda@ressourcesanimales.gouv.ci
www.ressourcesanimales.gouv.ci